

1686-08-16

Notaire François Genaple

Obligation pour les Illinois

de

Laurent Castel et Joseph Laperle

envers

Jacques de Fay, marchand à Québec.

Transcription

Pierre Frigon (4)

à partir de la transcription fournie par Hélène-Andrée Bizieré

Voyage de traite de 1686-1687 Obligation des engagés Castel et Laperle

Castel et Laperle, engagés pour le voyage de traite avec les amérindiens Illinois du lac Michigan sont sans le sou tout autant que les Frigon, Desrosiers et autres. En garantie, le marchand qui finance l'expédition, exige qu'ils signent une obligation pour le montant qu'il leur avance pour faire le voyage. Au retour, ils rembourseront le marchand à même les peaux de castors qu'ils rapporteront.

**Obligation de
Castel et
Laperle
au S^r
Jq de foy**

16^e aoust 1686

- 1- Pardevant francois genaple notaire gardenotes
- 2- du Roy en la ville de quebec sous^{né} fut pnat en le^r
- 3- personnes Laurent Castel habitant de Champlain et
- 4- Joseph laperle, demeurant Seigneurie de S^{te} anne
- 5- lesquels ont reconnu et confessé dévoir au Sieur Jacques
- 6- defay m^d bourgeois de cet^e ville a ce (?) stipulant
- 7- et acceptant pour luy le sieur Poisset de la Conche son beau pere
- 8- scavoir ledit Castel la somme la somme de cent dix neuf
- 9- livres seize sols et ledit laperle celle celle de
- 10- quatre vingt six livres quinze sols six deniers, les
- 11- quelles sommes chacun deux promet et (?)
- 12- payer au dit sieur de fay au retour du voyage quils
- 13- vont faire aux Illinois, et ce en castor au pris du
- 14- magasin des pelleteries en cette ville. Promettant &
- 15- obligeant & renoncant & fait &
- 16- passé aud. quebec en la maison dud sieur de fay
- 17- apres midy le seize aoust mil six cent quatre vingt
- 18- six pre^{nt} des Sieurs francois Riviere m^d en cette ville
- 19- et francois frigon habitant de batiscan sus nommes qui ont
- 20- diclaré ne scavoir escrire ny signer de ce interpellé
- 21- pour marchandises a eux fournies par avance pour
- 22- leur voyage des Illinois
- 23- Riviere Frigon
- 24- GENAPLE